

Décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Arrêté du Gouvernement wallon du 4 juillet 2002 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Arrêté ministériel du 6 juin 2019 établissant un formulaire relatif aux recours

Annexe 2 - Formulaire relatif aux recours



Service public de Wallonie **agriculture ressources naturelles environnement**

Service public de Wallonie **territoire logement patrimoine énergie**

1 Information sur l'auteur du recours

1.1 Coordonnées de l'auteur du recours

Avez-vous un numéro d'entreprise à la Banque-Carrefour des Entreprises (n° BCE) ?*	<input type="radio"/> Oui, n°*	①
	<input type="radio"/> Non	①

L'auteur du recours est une* (Remplissez un des deux cadres ci-après) :

<input type="radio"/> Personne physique	
Avez-vous un Numéro d'Identification National belge (n° NISS) ? *	<input type="radio"/> Oui, n°* <i>À renseigner en dernière page</i> ①
	<input type="radio"/> Non ①
<input type="radio"/> M. <input type="radio"/> Mme *	Nom* _____ Prénom* _____
Rue* _____	n°* _____ boîte _____
Code postal* _____	Localité* _____ Pays _____
Téléphone pour l'administration* _____	Téléphone pour l'enquête publique (si différent du précédent) _____
Courriel _____	

<input type="radio"/> Personne morale de droit privé ①	<input type="radio"/> Personne morale de droit public ①
Dénomination ou raison sociale* _____	
Forme juridique _____	
Adresse du siège social	
Rue* _____	n°* _____ boîte _____
Code postal* _____	Localité* _____ Pays _____
Téléphone* _____	Site web _____
Courriel _____	
Personne habilitée à représenter la personne morale	
<input type="radio"/> M. <input type="radio"/> Mme *	Nom* _____ Prénom* _____
Fonction* _____	

1.2 Qualification de l'auteur du recours

Vous introduisez un recours en tant que :*

- Demandeur du permis ou son représentant
- Fonctionnaire Technique
- Fonctionnaire Délégué
- Tiers intéressé
- Autorité communale - qui n'est pas l'Autorité Compétente auteure de la décision querellée - sur le territoire de laquelle s'étend en tout ou en partie le projet
- Autorité communale - qui n'est pas l'Autorité Compétente auteure de la décision querellée - sur le territoire de laquelle une enquête publique a été réalisée mais sur le territoire de laquelle l'établissement en projet ne s'étend pas
- Déclarant
- Exploitant (dans le cadre de l'article 55, § 7 (sûreté) et de l'article 69 (décision prise en vertu de l'article 65)) :*
 - Des autorités et administrations consultées au cours de la procédure de délivrance du permis (dans le cadre de l'article 69 (décision prise en vertu de l'article 65))
 - Du titulaire d'un droit réel ou personnel sur un bien qui est ou risque d'être endommagé par l'abaissement de la nappe phréatique provoqué par une prise d'eau (de l'article 69 (décision prise en vertu de l'article 65))
 - Du titulaire d'un permis de prise d'eau potabilisable octroyé antérieurement et non périmé si cette prise d'eau est ou risque d'être altérée en quantité ou en qualité (de l'article 69 (décision prise en vertu de l'article 65))

1.3 Représentation ou délégation

a) Êtes-vous représenté par un avocat ?*

Oui

<input type="radio"/> M	<input type="radio"/> Mme*	NOM* :	Prénom* :
Rue* :		n°*	boîte
Code postal* :		Localité* :	Pays
Téléphone* :		Courriel :@	

Non

b) Introduisez-vous ce recours avec d'autres personnes *?

Oui, listez ces personnes :

<input type="radio"/> M	<input type="radio"/> Mme*	NOM* :	Prénom* :
Rue* :		n°*	boîte
Code postal* :		Localité* :	Pays
Téléphone* :		Courriel :@	

<input type="radio"/> M	<input type="radio"/> Mme	NOM :	Prénom :
Rue :		n°	boîte
Code postal :		Localité :	Pays
Téléphone :		Courriel :@	

<input type="radio"/> M	<input type="radio"/> Mme	NOM :	Prénom :
Rue :		n°	boîte
Code postal :		Localité :	Pays
Téléphone :		Courriel :@	

<input type="radio"/> M	<input type="radio"/> Mme	NOM :	Prénom :
Rue :		n°	boîte
Code postal :		Localité :	Pays
Téléphone :		Courriel :@	

Note : Si ce tableau ne suffit pas, faites-en plusieurs copies et numérotez les pages/.....

Non

2 Identification de l'établissement et du projet

2.1 Identification du projet

Connaissez-vous le n° de projet sous lequel la décision contre laquelle vous introduisez le présent recours a été enregistrée par l'administration régionale ① *?

Oui, indiquez les références

Numéro d'établissement Après de la direction de

Non

2.2 Identification de l'établissement

Nom usuel de l'établissement ou du site*

Nature de l'établissement

Nom de l'exploitant

Rue (ou lieu-dit)*: n°* boîte

Code postal* : Localité* :

3 Objets du recours

3.1 Décision contestée

Type de décision contestée* :

- Arrêté du Collège communal
- Arrêté du Fonctionnaire Technique
- Arrêté des Fonctionnaires techniques et des Fonctionnaires Délégués
- Rapport de synthèse faisant office de décision
- Conditions particulières du permis (art. 65)
- Recours portant exclusivement sur la sûreté et sur la décision de non-remise en état
- Refus tacite
- Conditions complémentaires à une déclaration
- Conditions particulières à un permis

Date de décision : / /

3.2 Motivations

3.2.1 Demandeur ou déclarant

Argumentez votre recours

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3.2.2 Un tiers intéressé

À remplir si vous êtes un tiers intéressé

Justifiez de votre intérêt à introduire le recours

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Le projet risque de vous occasionner :

- Des nuisances sonores
- Des nuisances olfactives
- Des rejets atmosphériques
- Des rejets aqueux
- Des nuisances dues au passage d'un charroi
- Des vibrations
- Des nuisances urbanistiques
- Des nuisances paysagères
- D'autres nuisances

Argumentez

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

3.2.1 Communes - Fonctionnaire technique - Fonctionnaire délégué

À remplir si vous êtes une Commune ou Fonctionnaire Technique ou Fonctionnaire Délégué.

Exposez les motivations de votre recours

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

5 Documents à joindre par le requérant

Les documents déjà renseignés sont obligatoires

N°	Type	Objet
1	Virement*	Copie du récépissé du versement ou de l'avis de débit de virement du droit de dossier (art. 177 du décret du 11/03/1999 relatif au permis d'environnement).
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

Note : Si ce tableau ne suffit pas, faites-en plusieurs copies et numérotez les pages/.....

6 Déclaration sur l'honneur et signature

Je soussigné(e)* :

NOM* Prénom*

Déclare sur l'honneur que les renseignements mentionnés dans le présent document sont exacts et complets.

Lieu* Date*/...../ Signature*

7 Utilisation des données personnelles

Conformément à la réglementation en matière de protection des données, les informations personnelles communiquées ne seront utilisées par le Département des Permis et Autorisations du Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement, qu'en vue d'assurer le suivi de votre dossier.

Sauf mention contraire dans ce formulaire et le respect des règles en matière d'accès à l'information environnementale, ces données ne seront communiquées qu'à l'Administration de l'Aménagement du Territoire et de l'Urbanisme, aux Communes sur le territoire de laquelle une enquête publique est organisée, aux Instances d'avis lors de l'instruction de la demande de permis et du recours, au Conseil d'Etat en cas de recours en suspension ou annulations et aux Cours et Tribunaux de l'ordre judiciaire en cas de litige.

Ces données ne seront ni vendues ni utilisées à des fins de marketing.

Elles seront conservées aussi longtemps que le permis est valide, ainsi qu'un délai complémentaire permettant le suivi du contentieux éventuel.

Au-delà de ce délai, les données seront conservées sous une forme minimisée permettant au SPW de savoir qu'un permis vous a été attribué et que la date de validité est échu.

Vous pouvez rectifier vos données, retirer votre demande de permis ou limiter le traitement en contactant le responsable du traitement via courriel à l'adresse cpd.dgo3@spw.wallonie.be ou à l'adresse postale suivante :

SPW Agriculture, Ressources naturelles et Environnement
Département des Permis et Autorisations
Avenue Prince de Liège, 15
5100 Jambes

Sur demande via [formulaire](http://www.wallonie.be/fr/demarche/detail/138958) (<http://www.wallonie.be/fr/demarche/detail/138958>), vous pouvez avoir accès à vos données ou obtenir de l'information sur un traitement qui vous concerne.

Le Délégué à la protection des données du Service public de Wallonie, Thomas LEROY, en assurera le suivi.

Pour plus d'informations sur la protection des données à caractère personnel et vos droits, rendez-vous sur le [Portail de la Wallonie](http://www.wallonie.be) (www.wallonie.be).

Enfin, si dans le mois de votre demande, vous n'avez aucune réaction du SPW, vous pouvez contacter l'Autorité de protection des données pour introduire une réclamation à l'adresse suivante : 35, Rue de la Presse à 1000 Bruxelles ou via l'adresse courriel : contact@apd-gba.be.

Je confirme avoir pris connaissance des informations relatives à l'utilisation des données personnelles et marque mon consentement*



Service public de Wallonie **agriculture ressources naturelles environnement**

Service public de Wallonie **territoire logement patrimoine énergie**

A annexer à votre demande

Demandeur(s) de type personne physique¹

Renseignez le Numéro d'Identification National belge (N° NISS) de la (des) personne(s) physique(s) (citoyens, indépendants...) qui introduisent un recours :

n° NISS*	Nom*	Prénom*
-. - . - . - - - - . - - -		
-. - . - . - - - - . - - -		
-. - . - . - - - - . - - -		
-. - . - . - - - - . - - -		
-. - . - . - - - - . - - -		
-. - . - . - - - - . - - -		
-. - . - . - - - - . - - -		
-. - . - . - - - - . - - -		

¹ Les Numéros d'Identification National belge seront utilisés par le Département des Permis et Autorisations du Service public de Wallonie Agriculture, Ressources naturelles et Environnement et par la/les communes concernées par la demande en vue d'assurer le suivi de votre dossier mais ne seront pas communiquées à d'autres services, ni reprises dans les informations soumises à enquête publique.